



FICHE D'INFORMATION - PROJET MPACT 2020-2022

Le projet IMPACT visait à améliorer les systèmes de protection alternative¹ en Italie, en France, en Suède et aux Pays-Bas : tout d'abord en s'appuyant sur les résultats de projets antérieurs (tels que ALFACA et FAB ; par l'échange de connaissances et d'expertises ; et enfin, en renforçant les compétences des travailleurs sociaux exerçant auprès des mineurs non accompagnés (MNA) et des familles d'accueil grâce à la formation. Le projet a contribué à mieux protéger les MNA, non pas seulement parce qu'ils pouvaient être accueillis dans un dispositif de protection alternative, mais parce que ce dispositif a été adapté à leurs besoins, garantissant ainsi une meilleure prise en charge et de meilleurs résultats avec ces mineurs.

Principaux résultats

- Échanger de bonnes pratiques et d'expériences, y compris les points de vue des enfants (IT, PB, FR) et des familles de leurs réseaux qui accueillent les jeunes (SU) par le biais d'ateliers et de consultations sur la prise en charge alternative qui est proposée
- Concevoir et réaliser une campagne d'information en Italie afin d'augmenter le nombre de familles intéressées par le placement en famille d'accueil des MNA
- Proposer une formation, dans les pays des partenaires du projet et d'autres États membres intéressés, aux travailleurs sociaux exerçant avec des MNA et travaillant avec des familles d'accueil de MNA, afin d'améliorer leurs compétences
- Développer un projet pilote pour renforcer la pertinence des soins psychiques proposés aux MNA victimes de traumatismes, dans les Alpes-Maritimes, FR.
- Organiser des formations nationales sur mesure en IT, FR, PB et SU pour soutenir le travail des travailleurs sociaux exerçant avec les MNA ou travaillant avec des familles d'accueil de MNA

IMPACT a directement contribué à l'amélioration des systèmes de protection alternative dans les pays des partenaires du projet et au-delà en Europe en permettant une meilleure prise en charge et de meilleurs résultats dans l'accueil de ces jeunes. Dans ce cadre, l'évaluation des besoins et de l'intérêt supérieur des enfants est cruciale, tout comme le soutien aux travailleurs sociaux travaillant avec ces enfants et avec leurs familles d'accueil. Bien que les dispositifs de protection alternative soient moins coûteux que l'accueil en institution, cela ne veut pas dire qu'ils sont automatiquement une meilleure option. Proposer un accueil en protection alternative ne permet pas toujours d'assurer l'accueil le plus adapté aux besoins de l'enfant.

Aussi, afin de fournir le meilleur accueil possible en protection alternative, il faut s'assurer des principes suivants :

1) Prendre en compte le point de vue des jeunes eux-mêmes sur la protection alternative est crucial

Prendre en compte le point de vue des jeunes sur la protection alternative dont ils bénéficient et favoriser leur participation dans ce cadre, consiste à adopter une perspective centrée sur leurs droits. Il s'agit alors d'évaluer et de respecter l'intérêt supérieur de l'enfant, de permettre au MNA d'évoluer de la meilleure manière possible et de partager librement ses opinions (conformément à la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant).

¹ Modalités d'accueil ne relevant pas d'un placement en foyer/établissement: familles d'accueil, appartements partagés en collocation, accueil au sein de familles du réseau de l'enfant (parents, amis de la famille, connaissances...)



De cette façon, la prise en charge proposée sera plus en phase avec les besoins spécifiques de ces jeunes, les aidant à développer leur capacité d'agir, leur pouvoir d'agir, leur autonomie et donc leur intégration.

Afin d'améliorer la protection alternative des MNA, il est donc crucial de prendre en compte leurs points de vue et de développer du matériel de formation à l'attention des travailleurs sociaux qui intègre le point de vue des jeunes pour mieux répondre à leurs besoins. Mais la protection alternative n'est qu'une solution parmi d'autres ; il faut avant tout toujours prendre en compte les besoins individuels de chaque enfant. Dans le même sens, si les systèmes de protection alternative tels que le SIL² sont moins coûteux que la prise en charge en institution, si l'on veut permettre aux MNA de devenir de futurs adultes citoyens, des financements supplémentaires sont à prévoir, pour permettre, par exemple, un meilleur traitement des psycho traumatismes.

ALC, Save the Children et Nidos rencontrent et travaillent avec les mêmes jeunes, alors que ceux-ci ont eu des parcours différents, à travers la France, l'Italie, la Suède et les Pays-Bas. Ils ont pourtant tous les mêmes besoins. Le pays et les contextes nationaux dans lesquels ils entrent sont différents du point de vue du mode de prise en charge, mais les jeunes eux, ne changent pas.

Ainsi, en investissant dans l'accompagnement des MNA dès le départ, en leur donnant la capacité de développer leur capacité et leur pouvoir d'agir, ils auront beaucoup plus de chances de s'intégrer dans le pays d'accueil et de devenir des citoyens résilients, capables d'autonomie.

2) Renforcement des capacités à différents niveaux

Au travers de l'acquisition de connaissances, du partage d'expertises, d'outils..., les travailleurs sociaux accompagnant les MNA renforcent leurs compétences. Il est donc pertinent de développer des formations sur mesure puisque lors des formations dispensées dans chacun des pays, les travailleurs sociaux ont exprimé leur besoin de formations mais de formations aux contenus concrets, directement utilisables sur le terrain. L'échange d'expertise et l'acquisition de connaissances nouvelles sont nécessaires pour l'ensemble des professionnels travaillant avec les MNA comme avec les familles d'accueil, y compris les partenaires du projet d'IMPACT. Travailler et apprendre avec des professionnels de différents États membres peut élargir les horizons, au-delà des systèmes locaux de protection alternative. Cela permet une meilleure compréhension des différents contextes nationaux dans lesquels les systèmes de protection alternative sont développés et renforce l'ambition de fournir aux jeunes un même haut niveau de prise en charge et de soutien dans toute l'Europe. IMPACT s'est ainsi concentré sur la réduction du fossé pouvant exister entre les normes de prise en charge au niveau de l'UE, l'expertise disponible dans les États membres et l'expérience des jeunes, des familles et des travailleurs sociaux. Ainsi, pour construire le module européen de formation (formation de formateurs) comme les modules de formation nationaux, l'expertise a été transférée du bas vers le haut (*bottom-up perspective*), c'est-à-dire à partir de l'expérience des jeunes, des familles d'accueil et des travailleurs sociaux. La même logique a été adoptée pour l'élaboration d'un service pilote pour une meilleure prise en compte des besoins spécifiques de soins psychiques des MNA. Mais IMPACT a aussi permis un transfert croisé d'expertise entre les participants aux formations à partir des expériences des différents États membres. Enfin, la mise en place d'activités sur mesure dans chaque pays partenaire a vraiment eu un effet puisque les connaissances acquises à la réalité des contextes nationaux et locaux y ont été appliquées.

3) Capitaliser sur les savoirs et l'expérience des professionnels, des MNA et des familles d'accueil

Il convient de pouvoir utiliser l'expérience des travailleurs sociaux dans leur travail quotidien avec les MNA et les familles d'accueil. Cela permet d'adopter une stratégie de développement de méthodologies et d'outils reconnaissant, valorisant et rendant accessibles ces savoirs issus de l'expérience. Partir de ces expériences contribue à un réel renforcement des capacités des professionnels. Le point de vue des travailleurs sociaux comme les points de vue du MNA et des familles d'accueil, constituent alors une valeur-ajoutée essentielle. Par exemple : dans les ateliers, les jeunes ont indiqué qu'il était très important que les professionnels établissent un lien plus authentique avec eux : qu'ils leur demandent comment ils vont, les écoutent, partagent des choses issues de leurs propres vies... Pour les travailleurs sociaux, cela peut être difficile, ayant été formés pour garder une certaine distance. Par conséquent, un accompagnement spécifique des travailleurs sociaux doit être prévu afin de professionnaliser l'intégration et la mise au premier plan de l'accompagnement des attentes et des besoins

² Accueil en vie semi-indépendante supervisée ; « SIL » en anglais



exprimés par les jeunes. Les méthodologies et outils créés par la capitalisation d'expérience contribuent à cette nécessité et la rendent durable.

4) Prendre en compte les différentes perspectives des uns et des autres pour surmonter les différences et construire des ponts

Il est important et nécessaire de pouvoir prendre en compte l'ensemble des différentes perspectives (celle du jeune, de la famille d'accueil et du travailleur social) pour comprendre et surmonter les différences. Une attention spéciale doit également être apportée aux réactions des jeunes comme à leur adaptation dans un nouveau contexte de vie. Cela favorise leur résilience, leur capacité et leur pouvoir d'agir. Pendant les formations, il était parfois très difficile pour les participants de ne pas naturellement se placer du point de vue des travailleurs sociaux. Pourtant, se mettre à la place de toutes les personnes impliquées peut constituer une expérience très forte. L'intégration des différentes perspectives aide à comprendre et à répondre aux besoins spécifiques de toutes les personnes concernées : jeunes, familles d'accueil et travailleurs sociaux. Lorsque les travailleurs sociaux sont capables d'intégrer ces différents points de vue, cela impacte positivement l'accompagnement et l'accueil proposé aux jeunes.

1) Prendre soin des travailleurs sociaux

Travailler dans des services de protection alternative pour MNA nécessite de disposer d'une expertise, d'aptitudes et de compétences spécifiques et régulièrement mises à jour. C'est un travail exigeant, qui demande beaucoup d'engagement aux travailleurs sociaux. Écouter les récits des jeunes sur les événements ayant entraîné leur départ du pays d'origine ou survenus pendant leur parcours migratoire peut induire un traumatisme secondaire ou un épuisement professionnel. Il est donc important, non seulement de leur proposer une formation adéquate (connaissances, aptitudes, compétences, outils spécifiques) mais aussi de se concentrer sur leur bien-être psychique. Cela manque à la plupart des travailleurs sociaux, et pourtant il s'agit d'une dimension essentielle. La prise en compte de ce besoin repéré pour/par les travailleurs sociaux est importante pour qu'ils puissent prendre soin des autres à leur tour, améliorant ainsi la qualité de la prise en charge. Cela peut être réalisé via l'organisation régulière de réunions d'équipes, de réunions de synthèse, de séances d'analyse des pratiques professionnelles...

2) L'engagement des MNA dans la société qui les entoure – un défi pour demain

La manière dont les jeunes sont pris en charge dans le cadre d'une protection alternative a un impact à long terme sur la société. La société, à son tour, joue un rôle important en tant que communauté "formatrice". Par conséquent, il est important de considérer les MNA comme les adultes de demain, en les aidant à devenir résilients et indépendants. L'objectif de la participation des jeunes doit donc être visé en permanence. Cette participation contribue à l'autonomie, la capacité et le pouvoir d'agir des MNA tout en améliorant leur capacité d'intégration. Dans la plupart des États membres, la prise en charge proposée dans le cadre de la protection de remplacement se termine à 18 ans, laissant ainsi les jeunes majeurs dans l'obligation de se débrouiller seuls. Au-delà, la prise en charge des MNA est souvent assurée de manière descendante avec une visée opérationnelle et principalement axée sur l'insertion professionnelle. Or, la prise en charge devrait aussi être construite de manière à renforcer les jeunes dans leur capacité à créer des relations avec le reste de la société pour s'y sentir "inclus" en ayant la possibilité d'y jouer un rôle actif, parfois dans les communautés de leur pays d'origine où ils peuvent trouver des modèles identificatoires ou de référence. Il s'agit donc de créer un large réseau de soutien sans le limiter à une seule partie de la vie. Cela réduit le risque de marginalisation et d'exclusion. Bien qu'il existe de bonnes pratiques en la matière, elles restent limitées et relativement rares. Par conséquent, à l'avenir, l'amélioration en ce sens de la prise en charge doit être explorée et développée par les structures et les institutions de protection de l'enfance qui accompagnent des MNA.